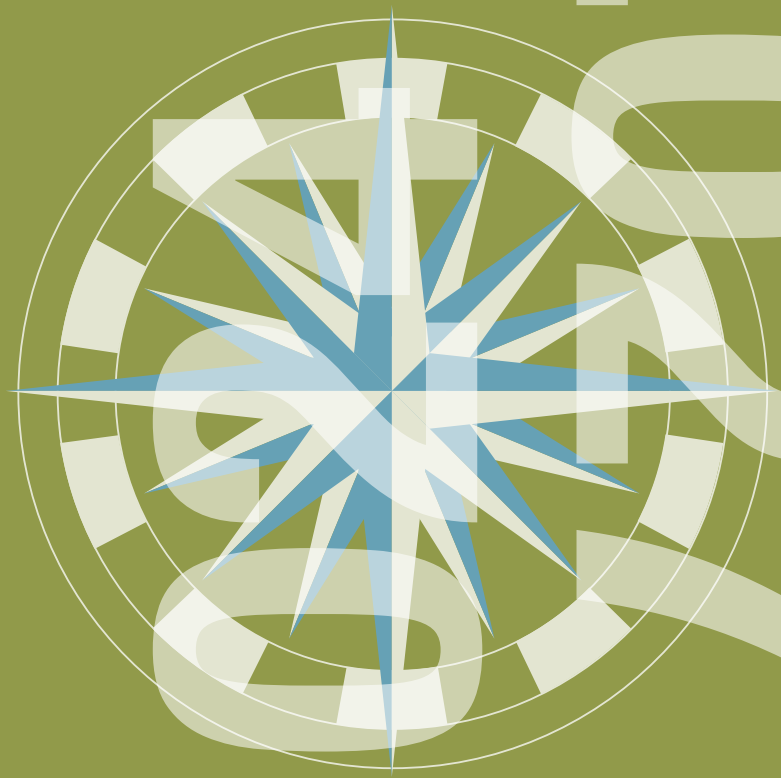
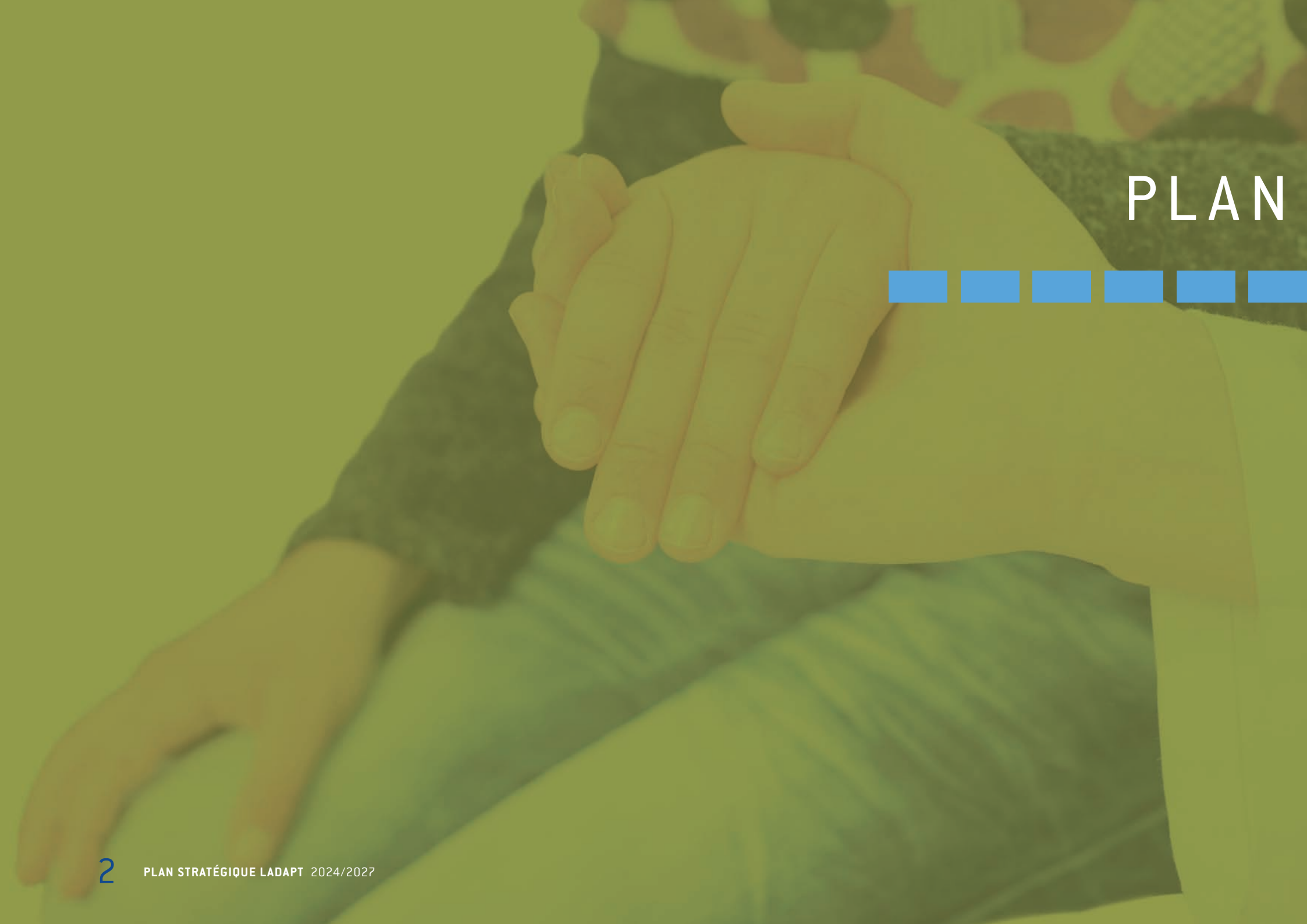
PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL **LADAPT**



2017 2020

Vivre ensemble,
tous différents,
tous égaux.



PLAN

STRATÉGIQUE, NOTRE FEUILLE DE ROUTE

KARINE REVERTE - DIRECTRICE GÉNÉRALE

J'ai le plaisir de vous présenter le plan stratégique national 2024-2027 de notre association. Il est directement issu des engagements du Projet associatif 2024-2030 voté en assemblée générale. Pour nous, professionnels de LADAPT, ce plan stratégique trace la route que nous souhaitons suivre au cours des prochaines années. Quels que soient votre activité, votre métier à LADAPT, vous trouverez ici les objectifs et actions que nous nous fixons pour le développement de notre association. Ce plan stratégique décline ainsi nos ambitions pour une offre de services, un accompagnement de haute qualité répondant aux demandes, attentes et besoins des personnes accompagnées par notre association. Car travailler à LADAPT, ce n'est pas travailler n'importe où : c'est s'engager dans une association militante, porteuse depuis près de 100 ans d'un plaidoyer ambitieux pour un accès aux droits pour tous. Des besoins nouveaux émergent, et nos services évoluent avec eux : attention à porter aux personnes les plus lourdement handicapées, prise en compte des besoins des aidants, accompagnement du vieillissement des personnes. Pour beaucoup d'entre nous, il s'agit là de nous tourner vers de nouvelles populations qui nécessitent de construire des modalités d'accompagnement adaptées. Je vois cela comme un challenge enthousiasmant qui laisse la place à l'imagination et à l'innovation. Sachons saisir les opportunités lorsqu'elles se présentent. Évidemment, la parole des personnes accompagnées est notre base de travail, mais nous souhaitons encore progresser afin que l'expression des attentes des personnes et notre organisation du travail s'harmonisent au mieux.

Avec ses 70 métiers, LADAPT s'appuie sur une grande diversité de compétences. L'accompagnement, la formation et la promotion des professionnels sont bien évidemment au cœur de notre plan stratégique. C'est un aspect essentiel de notre démarche. Nos secteurs d'activités, nos métiers, notre écosystème connaissent de profonds changements que nous devons accompagner.

Enfin, ce plan stratégique fait l'objet d'une déclinaison régionale, avec sa propre feuille de route, tenant compte des spécificités locales et du niveau de réalisation possible en fonction des objectifs nationaux. Ces travaux ont mobilisé l'ensemble des directions de LADAPT, au niveau national comme au niveau régional. De nombreux professionnels, managers et experts ont également contribué à l'élaboration de ce document. Je tiens à les en remercier chaleureusement. Avec ce plan stratégique, nous disposons à présent d'un cadre de travail clair et structuré qui concilie ambition et réalisme, innovation et stabilité.

Ensemble, tous différents, tous égaux, construisons LADAPT de demain.

CONSTRUCTION DU PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL 2024/2027



DÉFINITION

Le plan stratégique constitue la déclinaison concrète et l'outil opérationnel du Projet associatif, reprenant les axes et les engagements qu'il énonce. Le Projet associatif 2024/2030 couvrant par principe une période assez longue, il a été choisi de décliner le plan stratégique en deux périodes, 2024/2027 puis 2027/2030, afin de pouvoir s'adapter au mieux aux évolutions de notre écosystème.
Ce premier plan stratégique 2024/2027 constitue la feuille de route stratégique nationale pour l'ensemble des professionnels de LADAPT, et en premier lieu les directions régionales et leurs équipes, invitées à en traduire une déclinaison plus détaillée qui tienne compte du contexte local.

MÉTHODOLOGIE

Dès juillet 2023, lors d'un séminaire rassemblant les directions nationales et régionales, une première organisation de travail est proposée. En octobre 2023, le Projet associatif fait l'objet d'une présentation complète pour que chacun s'approprie les orientations générales et les ambitions portées par le conseil d'administration. Entre novembre 2023 et mars 2024, plusieurs comités de pilotage et temps de travail sont nécessaires pour transformer les engagements pris dans le Projet associatif en objectifs et moyens d'action concrets dans le cadre du plan stratégique.

Afin d'aboutir à un plan priorisé et pilotable, trois axes stratégiques sont identifiés pour garantir la réalisation des engagements de LADAPT :

- **Enrichir l'offre de LADAPT.**
- **Adapter l'organisation.**
- **Renforcer le rayonnement de l'association.**

THÉMATIQUES DU PLAN STRATÉGIQUE

13 thématiques sont retenues :

- Les personnes handicapées vieillissantes (pp. 8-9) ;
- Les personnes lourdement handicapées (pp. 10-11) ;
- Les aidants (pp. 12-13) ;
- L'accès à la santé (pp. 14-17) ;
- L'accès à l'éducation et à la formation (pp. 18-19) ;
- L'accès à l'emploi (pp. 20-21) ;
- Vivre chez soi (pp. 22-23) ;
- La vie quotidienne (pp. 24-25) ;
- Les activités d'expertise, de conseil et de formation (pp. 26-27) ;
- L'appui à la performance (pp. 28-29) ;
- Les ressources humaines (pp. 30-31) ;
- La vie associative (pp. 32-33) ;
- Le plaidoyer (pp. 34-35).

UN IMPÉRATIF POUR CHAQUE THÉMATIQUE

Traiter systématiquement la question de la place de la personne soignée et accompagnée, et inscrire de manière transversale les principes d'action définis dans le projet associatif, au premier rang desquels, **l'éthique, le développement et l'innovation.**

Pour chaque thématique, les engagements du Projet associatif sont déclinés en objectifs à atteindre et actions clés. Un comité de suivi s'assure de la mise en œuvre des mesures du plan stratégique.

GARANTIR LA PARTICIPATION DES PERSONNES

RIEN (POUR NOUS) SANS NOUS

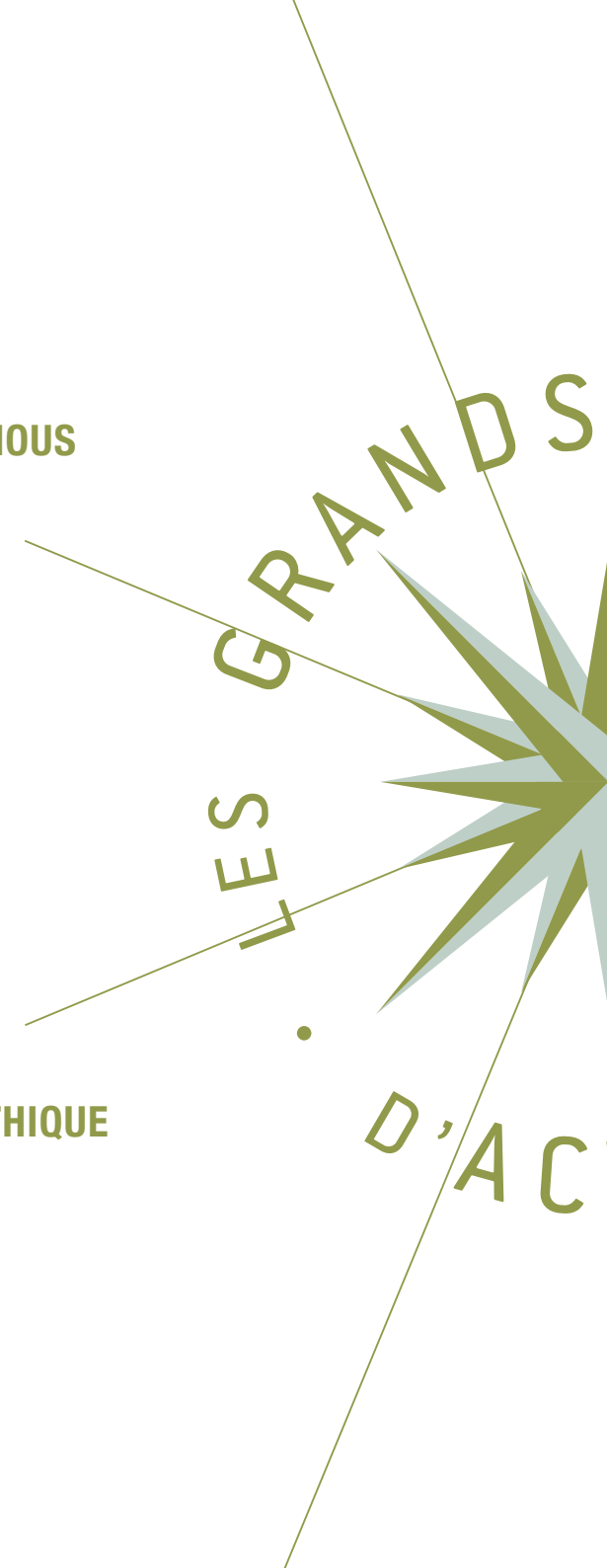
Dans le droit fil de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées et des revendications du réseau européen pour la vie autonome ENIL (European Network on Independant Living), les personnes en situation de handicap ne veulent plus être des objets de mesures d'assistance ou de compensation, elles veulent être des sujets auteurs et acteurs de leur vie. Autrement dit, il ne peut y avoir de projets, de décisions, de règles, de pratiques, d'organisation, de gouvernance, sans la participation effective des personnes directement concernées. C'est en substance le message que les personnes en situation de handicap ont adressé à LADAPT à l'occasion des ateliers participatifs organisés lors de l'élaboration du Projet associatif 2024 -2030.

Concrètement, pour les professionnels de l'association, c'est tout d'abord répondre à leurs attentes légitimes en leur apportant tous les éléments concrets, simples, lisibles, compréhensibles qui leur permettront de choisir, décider et agir en fonction de leurs souhaits et des contextes expliqués et éclairés. Et c'est aussi reconnaître et mobiliser l'expertise des personnes accompagnées, des professionnels comme de la société en général. LADAPT s'engage à défendre la citoyenneté des personnes et à rendre leurs droits effectifs. Dans ses pratiques, LADAPT garantit l'autodétermination des personnes, c'est-à-dire leur capacité à décider, pour elles-mêmes et par elles-mêmes, de la vie qu'elles souhaitent mener.

PRENDRE LES BONNES DÉCISIONS

DÉVELOPPER LE CADRE ÉTHIQUE

Comment faire pour faire bien ? Cette question anime les professionnels de LADAPT dans leur rapport singulier à l'Autre, citoyen de droit, souhaitant à juste titre être considéré et traité comme tout un chacun, bien qu'il soit limité de manière temporaire ou durable dans ses capacités. Comment ne pas entraver l'autodétermination et brider la liberté individuelle quand l'obligation de sécurité et le principe de précaution invitent à réfléchir avant d'agir ? En tant que professionnels, quels risques sommes-nous invités à (faire) prendre ? Sur quel raisonnement nous appuyons-nous pour dire oui ou non à telle ou telle demande ? Au regard de la complexité de ces questions, le recours à une démarche éthique apparaît essentiel et indispensable pour éclairer la décision à prendre et assurer chaque protagoniste de la justesse de la démarche décisionnelle.





INNOVER

LADAPT innove depuis toujours et dans de nombreux domaines, comme par exemple, dans la maîtrise des dispositifs d'emploi accompagné ou dans la promotion de PéVA® (Pédagogie de la vie autonome) et de son école de l'autonomie. L'innovation consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux peu ou mal satisfaits, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés.

Et les sujets d'innovation sont nombreux :

- renforcement du pouvoir d'agir des personnes ;
- optimisation de la logique de parcours inclusifs ;
- ouverture à d'autres champs partenariaux pour élaborer des réponses agiles ;
- participation à des travaux de recherche universitaire.

Innover, c'est constituer autant de sources d'inspiration susceptibles de donner à LADAPT un temps d'avance, c'est inscrire l'association dans une dynamique inspirante tout en améliorant sans cesse la qualité des services rendus aux personnes soignées et accompagnées.

AGIR POUR DÉVELOPPER LADAPT

Entreprendre, développer, accroître, autant de termes entrepreneuriaux qui peuvent sembler éloignés de notre vocabulaire et de nos pratiques professionnelles. Or c'est ce que nous faisons chaque jour. Car c'est bien là toute notre mission : répondre aux besoins non couverts des personnes handicapées. L'objectif n'est pas de se développer pour se développer mais bien pour répondre à notre mission d'accompagnement des personnes : offrir des services sur un territoire qui n'en dispose pas, améliorer la qualité de l'accueil, accueillir plus de personnes, accompagner de nouvelles populations comme les aidants ou les personnes les plus lourdement handicapées, valoriser notre expertise, promouvoir la qualité de nos métiers, anticiper et agir sur les évolutions réglementaires.

En saisissant les opportunités qui se présentent, il s'agit d'imaginer, de participer, de créer, d'expérimenter et d'agir avec les personnes concernées, avec l'ensemble des professionnels de LADAPT et nos partenaires dont nous partageons les valeurs.

ENRICHIR L'OFFRE DE LADAPT : DE NOUVEAUX PUBLICS À CONSIDÉRER

LES PERSONNES HANDICAPÉES VIEILLISSANTES

Une personne en situation de handicap est considérée comme vieillissante si son handicap, quelle qu'en soit la nature ou la cause, a précédé l'apparition des premiers signes de vieillissement. Ainsi, la situation de handicap précède le processus de vieillissement[1].

Ce vieillissement se traduit de diverses manières : diminution des capacités fonctionnelles, aggravation des déficiences sensorielles, apparition de handicaps ajoutés, survenue de maladies dégénératives, augmentation d'épisodes aigus, etc. Le seuil de 45/50 ans est souvent retenu dans la littérature sur le vieillissement des personnes handicapées, dans la mesure où c'est à partir de cet âge que l'on peut observer pour beaucoup d'entre elles les effets du vieillissement pouvant conduire à la perte d'acquis parfois difficilement obtenus. Néanmoins, il arrive également que des personnes au handicap complexe et/ou souffrant dès le plus jeune âge de maladies neurodégénératives soient confrontées à un vieillissement plus précoce encore, que les professionnels sont amenés à devoir anticiper, prévenir et accompagner[2].

Afin de répondre aux besoins des personnes handicapées vieillissantes, il est essentiel de proposer des offres graduées, diversifiées et adaptées aux spécificités des bassins de vie. En parallèle, les établissements et services accueillant ces personnes doivent intégrer ces nouvelles modalités d'accompagnement dans leurs projets d'établissements et leurs CPOM, et en évaluer l'efficacité.

L'enjeu national dans ce domaine repose également sur la collecte et l'analyse des données relatives à ce public spécifique, afin d'orienter au mieux les politiques publiques de demain.

LADAPT réaffirme ici son engagement à apporter des réponses et prévenir les effets du vieillissement, quel que soit l'âge des personnes concernées, mieux les accompagner en faisant évoluer ses réponses, et leur garantir un parcours à la fois évolutif et sans rupture.

1 - Cour des comptes « *L'accompagnement des personnes en situation de handicap vieillissantes* », 2023.
2 - Anesm, lettre de cadrage « *L'adaptation de l'intervention auprès des personnes handicapées vieillissantes* », 2014.

ACCOMPAGNER LES PERSONNES HANDICAPÉES VIEILLISSANTES



OBJECTIF À ATTEINDRE

ABORDER AVEC LES PERSONNES LA THÉMATIQUE DE LEUR VIEILLISSEMENT

ACTIONS CLÉS

- Former les professionnels à la thématique du vieillissement
- Coopérer avec les professionnels et associations du monde de la gérontologie
- Réaliser une enquête nationale sur les souhaits d'évolution des projets de vie des personnes handicapées vieillissantes

OBJECTIF À ATTEINDRE

PRÉVENIR LES EFFETS DU VIEILLISSEMENT ET GARANTIR UN PARCOURS SANS RUPTURE

ACTIONS CLÉS

- Développer des actions de prévention à la perte d'autonomie
- Intégrer la thématique du vieillissement au sein du projet personnalisé d'accompagnement
- Favoriser les passerelles entre les différents acteurs liés au vieillissement

OBJECTIF À ATTEINDRE

FAIRE ÉVOLUER LES RÉPONSES EXISTANTES ET PROPOSER UNE OFFRE INNOVANTE

ACTIONS CLÉS

- Penser d'autres formes de réponses
- Investir le champ de l'intervention à domicile
- Développer l'expertise sur la perte d'autonomie
- Proposer un accompagnement jusqu'à la fin de vie

ENRICHIR L'OFFRE DE LADAPT : DE NOUVEAUX PUBLICS À CONSIDÉRER

LES PERSONNES LOURDEMENT HANDICAPÉES

Les besoins d'aide à l'autonomie, qu'ils soient dûs au grand âge ou à une situation de handicap, concernent un nombre croissant de familles. Plus de 1,7 million de personnes parmi les plus lourdement handicapées cumulent incapacité, limitation d'activité et invalidité reconnue[1]. Le renforcement de l'offre pour ces personnes doit s'accompagner d'une analyse plus fine de leurs besoins et attentes. Il est donc essentiel de considérer les personnes lourdement handicapées comme des acteurs et citoyens à part entière, et de chercher à améliorer leur qualité de vie. Ainsi, leur accompagnement doit reposer sur une approche éthique, respectant leurs droits, leurs choix, leur intimité et leur rythme physiologique. Favoriser l'épanouissement personnel et social de toutes les personnes accompagnées et soignées par LADAPT est un défi majeur pour les professionnels. Or, pour la plupart des personnes les plus lourdement handicapées, cet épanouissement ne passe pas par l'insertion professionnelle mais par d'autres vecteurs, d'autres formes d'expression personnelle et de participation sociale. En créant les conditions d'une communication facilitée pour et avec les personnes concernées, LADAPT fixe le préalable aux objectifs suivants : la valorisation des potentialités, l'amélioration de la participation sociale, la garantie d'un accompagnement interdisciplinaire sans rupture, la création et la diffusion d'un savoir-faire, d'une expertise au service du plus grand nombre.

1 - République française, « *Handicap et dépendance* », Bilan stratégique – Programme 157, 2022.

ACCOMPAGNER LES PERSONNES LOURDEMENT HANDICAPÉES



OBJECTIF À ATTEINDRE

ENRICHIR ET VALORISER LES POTENTIALITÉS DE LA PERSONNE ET SA PARTICIPATION SOCIALE

ACTIONS CLÉS

- Réaliser un état des lieux et capitaliser sur les bonnes pratiques existantes
- Développer la communication alternative et augmentée (CAA)
- Coopérer avec les acteurs de l'innovation de l'IA
- Développer les potentialités en lien avec les souhaits de la personne

OBJECTIF À ATTEINDRE

ASSURER LE SUIVI DES PARCOURS DE VIE ET DE SOINS SANS RUPTURE

ACTIONS CLÉS

- Se référer à une approche éthique
- Mobiliser l'expertise de la personne, des professionnels, de la famille au service du projet individuel
- Évaluer, anticiper et modéliser le parcours d'accompagnement

OBJECTIF À ATTEINDRE

VALORISER, PARTAGER ET DÉVELOPPER NOS EXPERTISES

ACTIONS CLÉS

- Promouvoir les participations aux travaux de recherche
- Créer des mises en lien avec des experts
- Développer les espaces d'échanges interassociatifs
- Accompagner la mise en place d'un réseau de médecins et de professionnels internes et externes

LES AIDANTS

En 2021, 9,3 millions de personnes déclaraient apporter une aide régulière à un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie. Ainsi, de nombreux conjoints, parents ou enfants consacrent une grande partie de leur temps à aider un proche avec qui ils vivent[1].

L'engagement des aidants est souvent une source d'épuisement physique et psychique, nécessitant une attention particulière en matière d'aide et de soutien.

Pour soutenir efficacement tous les aidants, il est essentiel de privilégier les enjeux de communication, d'information et de repérage afin de construire une offre qui facilite leur quotidien. La diversité des attentes et des besoins des aidants exige également d'élargir et de renforcer les solutions proposées à travers tout le territoire. Ainsi, puisque le rôle d'aidant doit se concilier avec la vie quotidienne de chacun, avec le choix de vie de l'aidant comme avec celui de l'aidé – qui peuvent être distincts – les accompagnements doivent être adaptés au moment où la personne prend en charge ce rôle. LADAPT souhaite développer une offre de services destinée aux aidants. L'objectif est notamment de préserver leur santé, de reconnaître et de valoriser leur rôle auprès des personnes accompagnées et des professionnels, et d'inscrire leur expertise aux côtés de celles des personnes concernées et des professionnels.

1 - Gouvernement, *« Agir pour les aidants – 2e stratégie de mobilisation et de soutien 2023-2027 »*, 2023

▶ OBJECTIF À ATTEINDRE

CRÉER DE NOUVELLES OFFRES À DESTINATION DES AIDANTS

▶ ACTIONS CLÉS

- Recueillir les demandes et aspirations des aidants
- Coconstruire avec les aidants des réponses adaptées
- Se rapprocher des offres déjà existantes sur les territoires ou créer de nouvelles offres
- Répondre aux différents appels à projets

▶ OBJECTIF À ATTEINDRE

OFFRIR DU RÉPIT POUR LES AIDANTS

▶ ACTIONS CLÉS

- Proposer une offre à destination des aidants
- Faciliter le développement du répit à domicile
- Conventionner avec les plateformes de répit du territoire

▶ OBJECTIF À ATTEINDRE

VALORISER LA PLACE DES AIDANTS

▶ ACTIONS CLÉS

- Développer la pair-aidance
- Identifier les aidants dans le parcours de la personne
- Renforcer le rôle des aidants experts et engager une réflexion sur leur statut
- Déployer un programme de formation à destination des aidants
- Favoriser la participation des aidants
- Prendre en compte la situation d'aidant de certains salariés de LADAPT
- Proposer l'accompagnement des aidants dans les actions de bénévolat

L'ACCÈS À LA SANTÉ

Se sentir bien, pouvoir se réaliser et satisfaire ses aspirations : la santé est un droit fondamental, et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), dès 1946, la définit comme « un état de complet bien-être physique, mental et social, [qui] ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

Par manque d'accessibilité des lieux de soins, des équipements médicaux et des services, et aussi par défaut d'acculturation spécifique des praticiens au handicap, l'accès aux soins pour toutes et tous n'est pas garanti et constitue pour LADAPT un enjeu majeur.

L'accroissement de l'espérance de vie, les innovations en santé, l'évolution de la relation patient/bénéficiaire et soignant, les réformes impactant les établissements de santé sont autant de défis et d'opportunités pour faire évoluer les réponses et les pratiques en fonction des besoins en santé des territoires et de la personne, tout au long de sa vie, et au plus près de son domicile.

LADAPT souhaite poursuivre son engagement dans l'amélioration de l'accès à la santé des personnes en situation de handicap, au travers d'actions fortes de prévention et de promotion de la santé prenant en compte les savoirs, l'expertise et l'implication des bénéficiaires et de leurs aidants.

LADAPT s'engage à renforcer sa place dans un système de santé en transformation vers des offres de services et des projets par filières repensés, innovants, formalisés avec des modalités de prises en charge agiles qui favorisent les liens entre professionnels médico-sociaux et sanitaires, ville et hôpital. L'association porte une démarche qualité volontariste et souhaite encourager les mesures d'impact au sein de ses activités.

Coopérations, excellence des pratiques professionnelles et services rendus, et innovations guident l'action de LADAPT .

PERMETTRE L'ACCÈS À LA SANTÉ

OBJECTIF À ATTEINDRE

DÉVELOPPER LA PRÉVENTION ET L'ACCOMPAGNEMENT CONTINU À LA SANTÉ

ACTIONS CLÉS

- Capitaliser les bonnes pratiques en matière de prévention
- Déployer les programmes d'éducation thérapeutique du patient (ETP)
- Renforcer la participation des professionnels et des établissements dans les réseaux de santé locaux et dans les filières de nos territoires



OBJECTIF À ATTEINDRE

OPTIMISER LA RÉPONSE AUX BESOINS DES PERSONNES ET DES TERRITOIRES

ACTIONS CLÉS

- Favoriser les échanges entre les médecins du sanitaire et ceux du médico-social
- Créer des programmes de soins et de réadaptation répondant aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- Définir une stratégie nationale du traitement de l'information médicale
- Garantir l'implication des patients dans la coordination de leur parcours et dans une prise de décision partagée
- Valoriser LADAPT comme un acteur national expert


CYBEX

OBJECTIF À ATTEINDRE

ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE ET RENFORCER LE VIRAGE AMBULATOIRE, DOMICILIAIRE

ACTIONS CLÉS

- Renforcer les coopérations en amont et en aval hôpital-ville-médico-social
- Développer des réponses ambulatoires dans nos établissements SMR
- Accompagner la reprise du cours de la vie au domicile après un séjour en établissement SMR
- Déployer une stratégie d'expertise de soins à distance

OBJECTIF À ATTEINDRE

PROMOUVOIR LA DÉMARCHE QUALITÉ

ACTIONS CLÉS

- Réaliser un diagnostic sur la démarche qualité
- Structurer une politique nationale qualité et le dispositif qualité associé
- Renforcer la sensibilisation et la formation des professionnels à la démarche qualité
- Améliorer le recueil, le traitement et le partage des retours des personnes accompagnées

OBJECTIF À ATTEINDRE

DÉVELOPPER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

ACTIONS CLÉS

- Favoriser l'identification et l'émergence des innovations en santé
- Réaliser un inventaire et valoriser les actions de recherche (médicales, sociales, organisationnelles, etc.)
- Insuffler une dynamique en faveur de la recherche et de l'innovation auprès des professionnels de LADAPT

L'ACCÈS À L'ÉDUCATION ET À LA FORMATION

À chaque rentrée scolaire, le nombre d'enfants en situation de handicap scolarisés augmente (436 000 en septembre 2022) et les dispositifs de soutien à la scolarisation se multiplient (ULIS, équipes mobiles d'appui à la scolarisation, pôles d'appui à la scolarité, etc.), pour une école toujours plus inclusive. Concernant les études supérieures, 59 000 étudiants en situation de handicap, soit 2 % des étudiants en France, sont recensés en 2022. En formation professionnelle, 14 500 personnes sont accompagnées chaque année par le réseau des établissements de la réadaptation professionnelle qui propose plus de 200 formations dans 14 secteurs d'activité.

Ainsi, de plus en plus de personnes en situation de handicap peuvent accéder à leur droit d'apprendre, de comprendre, de se socialiser et de se former pour trouver une place pleine et entière dans la société.

Toutefois, ce parcours reste trop souvent difficile pour les enfants, les adolescents, les jeunes majeurs ou les adultes dont la situation de handicap et ses conséquences sont jugées quasi incompatibles avec un tel projet : 23 % des élèves handicapés n'ont pas accès à l'école faute de place ou de situation adaptée en 2023, et seuls 27 % des enfants en situation de handicap ont plus de 12 heures d'école par semaine[1].

LADAPT a pour ambition de faciliter l'accessibilité des parcours de scolarisation et de formation selon les souhaits de chacun, en offrant le choix en matière de modalités d'accompagnement, en transformant ses établissements et ses services pour répondre aux besoins et en agissant pour développer un environnement toujours plus inclusif.

1 - Unapei - septembre 2023

PERMETTRE L'ACCÈS À L'ÉDUCATION ET À LA FORMATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

OBJECTIF À ATTEINDRE

INSTAURER UNE DYNAMIQUE DE PARCOURS SCOLAIRE

ACTIONS CLÉS

- Renforcer la transversalité des accompagnements
- Transformer les établissements en plateformes
- Développer les équipes mobiles
- S'inscrire dans la dynamique des pôles d'appui à la scolarité et autres dispositifs
- Sensibiliser et former les acteurs de l'éducation nationale et du secteur périscolaire

OBJECTIF À ATTEINDRE

INSCRIRE LES ESPO ET LES ESRP DANS UNE DYNAMIQUE INCLUSIVE

ACTIONS CLÉS

- Travailler en collaboration avec les organismes de formation de droit commun
- Proposer un parcours à la carte
- Apporter des réponses aux jeunes dès 16 ans

OBJECTIF À ATTEINDRE

FAVORISER LE PARCOURS DES JEUNES EN ÉTUDES SUPÉRIEURES

ACTIONS CLÉS

- Nouer des partenariats avec les missions handicap des universités et les associations dédiées
- Proposer de nouvelles réponses d'accompagnement
- Sensibiliser les acteurs de l'enseignement supérieur



L'ACCÈS À L'EMPLOI

Cœur de métier historique de LADAPT depuis sa création en 1929, l'accès à l'emploi constitue une des principales missions de l'association. Innovante à travers ses ESAT hors les murs et/ou le dispositif Apprentissage accompagné, réactive et pragmatique via la gestion de plateformes Emploi accompagné, LADAPT couvre une large palette d'interventions dans les domaines de l'insertion et du maintien dans l'emploi.Cette ambition concerne également les emplois du secteur dit protégé, dont le modèle d'établissement est en cours de transformation dans le droit fil de la loi pour le plein emploi promulguée le 18 décembre 2023.

Au niveau national, au 1er janvier 2023, malgré la baisse continue du chômage depuis plusieurs années, seuls 38 % des travailleurs handicapés sont en emploi contre 67 % de la population générale. Autre chiffre : le taux de chômage des personnes handicapées s'élève à 12 %, contre 7 % pour la population en général.

Les besoins à couvrir restent donc importants et LADAPT entend continuer à prendre sa part dans les innovations et les expérimentations à conduire pour que chacun, en fonction de ses appétences et de ses aspirations, puisse trouver un épanouissement par le travail.

PERMETTRE L'ACCÈS À L'EMPLOI DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

OBJECTIF À ATTEINDRE

INSTAURER UNE DYNAMIQUE DE PARCOURS PROFESSIONNEL VALORISANT

ACTIONS CLÉS

- Aborder la notion d'emploi ou d'activité dans le projet personnalisé d'accompagnement
- Développer les équipes projet élargies : médico-sociale, sanitaire, sociale, entreprises
- Accroître les parcours de formation individualisée
- Diversifier les modes d'accompagnement
- Renforcer les relations partenariales avec les entreprises
- Promouvoir et étendre les réseaux COMETE

OBJECTIF À ATTEINDRE

MODÉLISER ET DÉPLOYER L'APPRENTISSAGE ACCOMPAGNÉ

ACTIONS CLÉS

- Mettre en œuvre le catalogue de prestations et les modalités d'accompagnement
- Renforcer les relations avec les CFA privés et publics pour développer l'apprentissage accompagné

OBJECTIF À ATTEINDRE

PROMOUVOIR LE MODÈLE DE NOS ESAT

ACTIONS CLÉS

- Enrichir et diversifier la palette d'offres de travail dans les murs et hors-les-murs
- Déployer le modèle d'ESAT hors-les-murs
- Multiplier les passerelles vers le monde de l'entreprise
- Renforcer l'employabilité des personnes accompagnées
- Faire évoluer le statut des travailleurs d'ESAT

OBJECTIF À ATTEINDRE

DÉVELOPPER NOS PLATEFORMES "EMPLOI ACCOMPAGNÉ"

ACTIONS CLÉS

- Piloter ou rejoindre les dynamiques territoriales existantes au sein des plateformes
- Valoriser notre force d'action sur cette thématique

VIVRE CHEZ SOI

Être chez soi, se sentir bien dans son lieu de vie, disposer de son temps, recevoir, etc. En matière d'habitat, les aspirations des personnes accompagnées se font de plus en plus précises pour revendiquer des modes d'habitat plus personnalisés, plus autonomes, y compris au sein même des établissements d'hébergement. D'abord défini par la loi pour l'évolution du logement, de l'aménagement et de la transition numérique, dite loi ELAN, du 23 novembre 2018, l'habitat inclusif, mis en exergue par le rapport Piveteau/Wolfrom[1], est un mode d'habitat regroupé qui apporte des réponses aux personnes qui veulent pouvoir choisir un lieu de vie adapté à leurs besoins, et qui associe indépendance et sécurité. Par conséquent, les habitats inclusifs se diversifient pour répondre à leurs attentes : résidences service seniors, béguinages, habitats participatifs, habitats partagés, colocations intergénérationnelles.

Quel que soit le projet d'habitat de la personne, que ce soit dans une chambre ou d'un studio au sein d'un établissement médico-social, d'un appartement de type « semi autonomie », autonome ou au sein d'un dispositif d'habitat API (accompagné, partagé et inséré), l'objectif de LADAPT reste le même :
- permettre à la personne de choisir son lieu de vie et de « vivre chez soi sans être seule »,
- déployer la PéVA® (Pédagogie de la vie autonome) pour apprendre à chacun à vivre en autonomie et gérer les services dont la personne a besoin,
- engager ses établissements d'hébergement dans le virage domiciliaire,
- accroître son offre d'accompagnement résidentiel à partir des SAMSAH et SAVS,
- s'inscrire dans les projets locaux d'habitat inclusif.

LADAPT présente des atouts réels à travers la diversité de son offre et affiche des ambitions pour répondre aux aspirations légitimes d'autonomie résidentielle des personnes accompagnées.

1 - Denis Piveteau, Jacques Wolfrom, « *Demain, je pourrai choisir d'habiter avec vous !* », juin 2020.

PERMETTRE L'ACCÈS À L'HABITAT

▶ **OBJECTIF À ATTEINDRE**

RENDRE EFFECTIVE LA NOTION DE « VIVRE CHEZ SOI » EN ÉTABLISSEMENT

▶ **ACTIONS CLÉS**

Soutenir les personnes dans leurs choix de vie

Former les professionnels au changement de posture

Améliorer la qualité des conditions de vie

▶ **OBJECTIF À ATTEINDRE**

DÉVELOPPER L'HABITAT ACCOMPAGNÉ, PARTAGÉ ET INSÉRÉ

▶ **ACTIONS CLÉS**

Offrir la possibilité du choix d'un lieu de vie et soutenir ce choix

Favoriser toutes les formes d'habitat et garantir le droit au retour en établissement si besoin

Multiplier des partenariats avec les bailleurs sociaux, les associations et les familles sur les territoires

▶ **OBJECTIF À ATTEINDRE**

FAVORISER L'APPRENTISSAGE DE L'AUTONOMIE

▶ **ACTIONS CLÉS**

Déployer et généraliser la formation Pédagogie de la vie autonome (PéVA)

Soutenir la vie à domicile



LA VIE QUOTIDIENNE

Accéder à une vie quotidienne la plus épanouie possible, en fonction de ses appétences et au gré de sollicitations, c'est vivre pleinement malgré le handicap ou la maladie. à travers la pratique du sport, l'accès à la culture et aux loisirs, l'existence d'une vie de famille et le respect de son intimité et de sa sexualité, chacun est invité à relever le défi de vivre mieux, de vivre bien.

Si le sport incite à se dépasser physiquement et psychologiquement, c'est aussi et avant tout une participation à la vie en société et une source d'épanouissement personnel. Chacun doit donc pouvoir pratiquer le sport qui lui convient dans les conditions adaptées à ses besoins. Or, lors d'une grande enquête d'opinion réalisée en 2024 par LADAPT auprès des personnes vivant avec un handicap, 36,5 % d'entre elles disent ne pas pratiquer de sport en raison de leur handicap.

- Sortir, aller au cinéma ou au théâtre, fréquenter une médiathèque ou visiter un musée… autant d'activités sources d'épanouissement et de socialisation, dont trop de personnes en situation de handicap sont privées. Les causes sont multiples : défauts d'accessibilité, personnels d'accueil et d'encadrement non sensibilisés et formés, moyens de transport insuffisants, ressources financières restreintes, etc.

- Parentalité et handicap, deux termes qui apparaissent encore trop souvent antinomiques dans l'imaginaire collectif. La question de la parentalité des personnes handicapées interroge donc les normes sociales, les progrès scientifiques et aussi l'idée que chacun se fait de la famille. Dans ce grand mouvement sur l'autodétermination des personnes vivant avec un handicap, l'heure n'est plus aux questions mais aux réponses à apporter pour accompagner la réalisation des choix des personnes concernées.

- Le respect de la vie intime, affective et sexuelle est un droit rappelé par la circulaire du 5 juillet 2021 à tous les établissements et services médico-sociaux, autour de trois axes : réitérer et faire respecter le droit des personnes à une vie intime, affective et sexuelle ; autoriser la vie sexuelle ; respecter l'intimité de la personne dans son espace de vie. Au-delà de cette circulaire, tout citoyen a droit au respect de l'intimité et de la pudeur, quel que soit le lieu où il se trouve.

SOUTENIR LA PARTICIPATION À LA VIE SOCIALE

▶ **OBJECTIF À ATTEINDRE**

PROMOUVOIR ET FAVORISER LA PRATIQUE DU SPORT

▶ **ACTIONS CLÉS**

Développer une politique inclusive du sport en favorisant le droit commun et l'ouverture des établissements aux clubs

Promouvoir une personnalité ambassadrice nationale sur la thématique du sport

Instaurer et mettre en œuvre une semaine du sport à LADAPT

▶ **OBJECTIF À ATTEINDRE**

DÉVELOPPER L'ACCÈS ET LA PARTICIPATION AUX LOISIRS, À LA VIE CULTURELLE

▶ **ACTIONS CLÉS**

Encourager la participation dans le droit commun et favoriser l'ouverture des établissements aux loisirs et à la culture

Agir sur l'accessibilité aux loisirs, à la vie culturelle, sous toutes ses formes

▶ **OBJECTIF À ATTEINDRE**

SOUTENIR LES SOUHAITS DE PARENTALITÉ ET DE VIE FAMILIALE

▶ **ACTIONS CLÉS**

Aborder la notion de parentalité et de vie familiale dans le projet personnalisé d'accompagnement

Créer une offre de réponses dédiée

S'associer aux centres ressources existants sur les territoires

Développer une expertise en matière de réponses

▶ **OBJECTIF À ATTEINDRE**

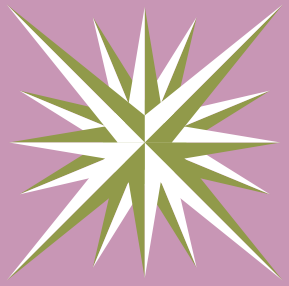
GARANTIR LE RESPECT DES ASPIRATIONS À LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE

▶ **ACTIONS CLÉS**

Mesurer le degré d'application de la circulaire du 5 juillet 2021 relative au respect de l'intimité, des droits sexuels et reproductifs des personnes accompagnées

Informer et sensibiliser les personnes accompagnées

Former les professionnels



ENRICHIR L'OFFRE DE LADAPT

LES ACTIVITÉS D'EXPERTISE, DE CONSEIL ET DE FORMATION

En s'appuyant sur son expertise, sur la diversité de ses activités, de ses métiers et de ses compétences, LADAPT développe des actions de sensibilisation, de formation et de conseil depuis de nombreuses années en direction d'une palette élargie d'acteurs : entreprises, écoles, centres de formations, centres de loisirs, acteurs publics, fonds mutualisés, branches professionnelles, fondations, etc.

Ces interventions viennent compléter l'ensemble des réponses proposées par les professionnels de LADAPT dans le cadre des missions des services médico-sociaux et sanitaires, ainsi que par les bénévoles. Elles permettent aussi de diversifier les ressources et les modèles économiques de LADAPT. Enfin, elles contribuent au rayonnement de l'association et de son expertise.

Aujourd'hui, l'enjeu est de rendre lisible cette offre et de définir ses modalités de déploiement. Son développement reposera sur un modèle socio-économique pérenne prenant appui sur l'expertise des professionnels et des personnes accompagnées.

DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS D'EXPERTISE, DE CONSEIL ET DE FORMATION

► OBJECTIF À ATTEINDRE

DÉPLOYER UNE OFFRE DE SENSIBILISATION, D'ACCOMPAGNEMENT, DE FORMATION ET DE CONSEIL

► ACTIONS CLÉS

- Faire un état des lieux de nos pratiques
- Définir et promouvoir une offre et sa complémentarité avec les missions du médico-social
- Sensibiliser et former nos publics cibles : employeurs privés/publics, associations, écoles, centres de formation, institutionnels, aidants, etc.
- Créer une culture commune de réponses aux besoins
- S'inscrire dans les réseaux d'acteurs et élargir nos partenariats



► OBJECTIF À ATTEINDRE

VALORISER ET ESSAIMER L'EXPERTISE DE LADAPT

► ACTIONS CLÉS

- Identifier et promouvoir les expertises et les compétences internes
- Étendre et décliner les bonnes pratiques de LADAPT
- Proposer, repérer et former les personnes accompagnées et les professionnels au métier d'intervenant
- Partager les messages clés et les supports pédagogiques

► OBJECTIF À ATTEINDRE

STRUCTURER UN MODÈLE ORGANISATIONNEL COORDONNÉ

► ACTIONS CLÉS

- Faire un état des lieux des organisations et des modèles économiques
- Définir notre organisation opérationnelle harmonisée et partagée
- Bâtir un modèle économique bénéficiaire et sécurisé

L'APPUI À LA PERFORMANCE

La responsabilité sociale des organisations (RSO), appelée également responsabilité sociétale des entreprises (RSE) dans le contexte des entreprises, désigne l'engagement volontaire des organisations (entreprises, associations, institutions publiques) à prendre en compte les impacts sociaux, environnementaux et économiques de leurs activités. Elle vise à adopter des pratiques qui ne se contentent pas de respecter la législation, mais qui intègrent également des préoccupations sociales et environnementales dans leurs stratégies de développement. La RSO/RSE représente donc une approche stratégique qui concilie la performance économique avec une contribution positive à la société et à l'environnement. LADAPT s'engage dans une démarche de RSO articulée autour de trois composantes - environnementales, sociales et économiques – qui sont au cœur de son engagement politique et associatif

Un système d'information (SI) désigne l'ensemble des ressources qui permettent de collecter, traiter, stocker, distribuer et utiliser l'information au sein d'une organisation. L'objectif principal d'un système d'information est de soutenir la gestion et les activités opérationnelles, stratégiques et décisionnelles de l'organisation en fournissant les données et les outils nécessaires à ces processus. Ces composantes sont : le matériel informatique, les logiciels, les données, les personnels utilisateurs, les procédures, les réseaux et leur connectivité. Pour améliorer sa qualité de service, LADAPT doit mettre en œuvre des organisations performantes, notamment grâce à un système d'information efficient.

Ainsi, LADAPT doit faire évoluer ses modes de fonctionnement au service de sa performance, afin de se donner les moyens de ses ambitions.

ADAPTER L'ORGANISATION EN PILOTANT LA PERFORMANCE

▶ OBJECTIF À ATTEINDRE

DÉVELOPPER UNE DÉMARCHE RSO

▶ ACTIONS CLÉS

- Définir une démarche RSO coordonnée
- Piloter les indicateurs environnementaux
- Initier une politique de responsabilité sociale
- Renforcer l'impact économique de la politique d'achats responsables

▶ OBJECTIF À ATTEINDRE

PILOTER LA PERFORMANCE DU SYSTÈME D'INFORMATION (SI)

▶ ACTIONS CLÉS

- Mettre en place une organisation nationale des SI
- Sécuriser les SI
- Accompagner les démarches de digitalisation des métiers
- Mesurer la satisfaction des utilisateurs (internes et externes)
- Intégrer l'expertise des utilisateurs dans les démarches
- Proposer une offre d'outils collaboratifs métiers coordonnée

▶ OBJECTIF À ATTEINDRE

DÉVELOPPER UNE ORGANISATION NATIONALE RATIONNELLE

▶ ACTIONS CLÉS

- Mettre en place un système de reporting homogène
- Piloter les plans d'actions consolidés prioritaires
- Valoriser l'activité pour optimiser la performance au regard de l'évolution des modes de tarification
- Documenter, contrôler et optimiser nos modes de fonctionnement

LES RESSOURCES HUMAINES

Le projet associatif met la personne accompagnée et le patient au centre de son action. Ce sont les femmes et les hommes qui travaillent chaque jour à leurs côtés qui permettront d'assurer les ambitions affichées.

Les professionnels de LADAPT doivent être en nombre suffisant, être formés, avoir une posture professionnelle facilitante pour assurer le soin, le soutien, l'écoute des 20 000 personnes accompagnées chaque année. Les nouveaux publics accueillis vont faire évoluer les compétences des professionnels en place et nécessiter une adaptation vers de nouveaux métiers pas toujours exercés à LADAPT.

Cependant, la qualité de cette évolution ne peut pas reposer exclusivement sur la responsabilité individuelle du professionnel. LADAPT se doit de définir des organisations performantes pour accompagner elle aussi ses professionnels et leur permettre d'évoluer dans un environnement favorisant une qualité de vie au travail.

Aussi, les principes pour agir et mener à bien tous les projets sont l'innovation, l'expérimentation, la prise de risque. Pour faire siens ces principes d'action, l'organisation doit acculturer et soutenir ses professionnels. On ne devient pas innovants si l'environnement ne le permet pas, si des messages forts de confiance pour entreprendre ne sont pas véhiculés.

ADAPTER L'ORGANISATION DE TRAVAIL ET PILOTER LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

OBJECTIF À ATTEINDRE

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ POUR RECRUTER, FIDÉLISER ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES

ACTIONS CLÉS

- Construire une politique d'attractivité des métiers
- Poursuivre une politique de formation ambitieuse
- Mettre en place une politique handicap exemplaire

OBJECTIF À ATTEINDRE

AMÉLIORER LES ORGANISATIONS DE TRAVAIL ET GARANTIR UNE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

ACTIONS CLÉS

- Adapter les organisations de travail pour répondre aux besoins des personnes accompagnées
- Travailler les leviers d'amélioration de la qualité de vie au travail

OBJECTIF À ATTEINDRE

GARANTIR AUX PROFESSIONNELS LES CONDITIONS DE L'INNOVATION PAR UNE ORGANISATION ADAPTÉE

ACTIONS CLÉS

- Sensibiliser les managers à l'innovation via le parcours managérial national
- Réunir toutes les conditions pour innover : faciliter la participation des salariés à tous les groupes de réflexion
- Favoriser les propositions et initiatives innovantes au sein de l'association comme en externe
- Développer la culture de l'innovation et du risque dans l'organisation

LA VIE ASSOCIATIVE

Depuis près de 100 ans, LADAPT s'inscrit dans la société française comme un acteur engagé, porteur de valeurs citoyennes. En lien avec sa mission d'utilité publique, LADAPT développe sa vie associative principalement à travers trois leviers d'action :

- Le réseau des bénévoles, axe de rayonnement de l'association, est présent sur tout le territoire depuis plus de 20 ans, et apporte un soutien concret aux personnes en situation de handicap. Il fait l'objet d'un profond renouvellement, d'une part en ce qui concerne la diversité des missions de bénévolat qu'il propose et, d'autre part, en intégrant de nouveaux profils de bénévoles.

- Les adhérents participent, à travers leur vote lors des assemblées générales, à la vie de l'association et à son évolution. Le plan stratégique définit des actions qui ont pour objectif de dynamiser le réseau des adhérents et des donateurs au cours des prochaines années.

- Le développement de la démocratie participative au sein de l'association par le biais de la valorisation de la parole des personnes accompagnées. Il s'agit de favoriser la participation des personnes à la vie de l'association à tous les niveaux pour leur permettre de prendre pleinement part aux décisions qui les concernent.

ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

OBJECTIF À ATTEINDRE

RÉINVENTER LE BÉNÉVOLAT

ACTIONS CLÉS

- Redéfinir et enrichir le catalogue des missions des bénévoles
- Identifier et former de nouveaux bénévoles
- Restructurer l'organisation du bénévolat

OBJECTIF À ATTEINDRE

DÉVELOPPER LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE AU SEIN DE L'ASSOCIATION

ACTIONS CLÉS

- Promouvoir la participation des personnes et renforcer leur rôle (CVS, CDU, groupes d'expression et participation, instance mixte, etc.)
- Déterminer et favoriser les actions innovantes

OBJECTIF À ATTEINDRE

AMÉLIORER LA POLITIQUE D'ADHÉSION

ACTIONS CLÉS

- Redéfinir le cadre de l'adhésion
- Renforcer le lien entre les adhérents et les établissements
- Communiquer sur les actions de LADAPT



LE PLAIDOYER

Le plaidoyer, c'est la parole militante de LADAPT présentée en détail dans le Projet associatif 2024 - 2030.

Organisation militante dès sa création, LADAPT rend public son point de vue en ce qui concerne les évolutions de l'accompagnement de la personne handicapée. Elle défend l'exercice de la citoyenneté de la personne et pose la question de l'effectivité des droits dans notre pays.

LADAPT valorise l'expertise d'usage en reconnaissant les compétences des personnes handicapées et leur savoir-faire expérientiel. Elle soutient et souhaite développer la pair-aidance de même que l'éducation thérapeutique. Elle s'engage à promouvoir la participation des personnes dans les instances de gouvernance des établissements et des services, ainsi que leur implication dans tous les projets. Elle encourage le portage de projets par les personnes elles-mêmes ainsi que la reconnaissance du rôle irremplaçable des aidants.

LADAPT participe activement au débat public aux niveaux français, européen et international dans toutes les instances qui permettent de faire progresser le droit des personnes handicapées.

▶ OBJECTIF À ATTEINDRE

DÉFENDRE LA PLEINE CITOYENNETÉ

▶ ACTIONS CLÉS

- Favoriser l'expression des personnes
- Valoriser et généraliser la pair-aidance au sein de LADAPT
- Développer une politique ambitieuse pour les CVS et autres formes de participation
- Promouvoir l'entrée des personnes accompagnées au sein des instances dirigeantes et groupes de travail internes
- Encourager la participation des personnes aux groupes de travail externes et à la démocratie locale

▶ OBJECTIF À ATTEINDRE

PORTER LA PAROLE DE LADAPT AU NIVEAU NATIONAL

▶ ACTIONS CLÉS

- Construire un discours commun sur les thématiques du projet associatif et sur les sujets d'actualité
- Fédérer et construire des alliances pour porter la parole inter-associative
- Développer nos relations institutionnelles et médiatiques
- Développer des actions territoriales

▶ OBJECTIF À ATTEINDRE

DÉFENDRE NOTRE PLAIDOYER AU NIVEAU EUROPÉEN ET INTERNATIONAL

▶ ACTIONS CLÉS

- Créer des coopérations et des partenariats avec des associations et des institutions internationales
- Nous enrichir des positions européennes et internationales
- Développer la veille sur l'actualité européenne
- Participer aux différentes instances et faire entendre notre voix
- Répondre aux appels à projets

Vivre ensemble,
tous différents,
tous égaux.

LADAPT

www.ladapt.net

ARMELLE&LESCRAYONS